



SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA VALLEE DE L'YEVRE

Réunion du Comité Syndical du 17 Septembre 2025

Date de la convocation : 04 Septembre 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Renaud BLOND (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Présents avec voix délibérative :

- Communauté de Communes Berry Loire Vauvise : Mme SAUVEUR ;
- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. STOQUERT ; M. MAUTRE ; Mme ALVES ; M. BLOND ; M. BARBIER ; M. DESROCHES ; Mme GAUDINAT ; M. BERGER ;
- Communauté de Communes de la Septaine : M. SAUTEREAU ; M. BAUDON ; M. POLICARD ; Mme CHIRON ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. ROGER ; M. PINSON ; M. BLAIN ; M. RIPARD ; M. LETOURMY ; M. DESROCHES ; M. BENOIT ; M. MACHADO ; Mme PAJON ; M. ZIMMERLI ; M. BOUARD ; M. CLAVIER ; M. BOUET ; M. COLLIN ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : M. BAYARD.

Présents sans voix délibérative :

- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. DUBOIS ; M. CHAUSSE.

Absents excusés :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. A. CHARPENTIER ; M. F. CHARPENTIER ;
- Communauté de Communes de la Septaine : M. CLAVIER ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : Mme BOUREUX ; Mme RAFFAITIN ; M. JACQUET ; M. GENESTE ; M. PETITJEAN ; M. COSSON ; M. BAILLY ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme TORCHY ; Mme JAUBERT ; Mme MOREVE ; Mme GAUCHER.



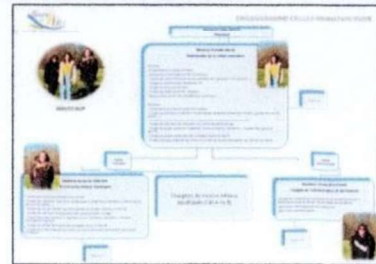
- **Délibération Création d'un emploi Chargé(e) de mission milieux aquatiques**

CS 17/09/2025



Délibération présentée par Monsieur Gilles BENOÎT

Création d'un emploi « Chargé(e) de mission milieux aquatiques » dans le cadre d'emploi d'Ingénieur(e) (Catégorie A – 3 ans) ou Technicien(ne) (Catégorie B – 3 ans) à temps complet



Il est proposé au Comité Syndical :

- ✓ d'approuver la création de l'emploi ;
- ✓ d'autoriser le Président à recruter ;
- ✓ d'autoriser le Président à signer tout document utile relatif à l'embauche ;
- ✓ d'inscrire les sommes nécessaires au budget ;
- ✓ de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région Centre via le FEDER et de tout autre partenaire susceptible d'apporter son concours financier, concernant les frais de personnel ainsi que les dépenses de fonctionnement liées au poste.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention(s) : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

Monsieur BENOIT précise que le recrutement est inscrit dans le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques et qu'il viendra renforcer l'équipe technique pour les travaux d'un CTMA ambitieux.

Il indique le financement du poste à hauteur de 60 % de l'AELB et 20 % du FEDER via la Région Centre Val de Loire.

- **Délibération Mise en place d'un suivi post travaux**

CS 17/09/2025



Délibération présentée par Monsieur Eric PINSON

Mise en place d'un suivi post-travaux



Il est proposé au Comité Syndical :

- ✓ de mettre en place un suivi d'entretien post travaux selon les conditions définies ;
- ✓ d'inscrire les sommes nécessaires au budget chaque année ;
- ✓ d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce suivi d'entretien post travaux.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention(s) : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

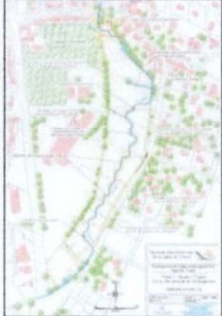
Après plusieurs questions, Monsieur BENOIT indique que cette délibération sera mise en œuvre pour les travaux à venir. Il précise qu'elle n'a pas pour objectif de déresponsabiliser les propriétaires, mais d'assurer un suivi post-travaux (cadre et conditions dans la présente délibération) dans le cadre du CTMA.

- **Délibération Stage 2026**



CS 17/09/2025

Délibération présentée par Monsieur Gilles BENOÎT
Stage d'étude 2026 – Accueil de stagiaire de l'enseignement supérieur



Il est proposé au Comité Syndical :

- ✓ d'accueillir un/une stagiaire pour une période de 4 à 6 mois ;
- ✓ de fixer la gratification mensuelle du stagiaire, selon la réglementation en vigueur, dès le premier jour de stage ;
- ✓ de rembourser, sur justificatifs, les frais de déplacement et de repas engagés dans le cadre de ce stage ;
- ✓ d'effectuer les demandes de subventions auprès des financeurs potentiels (Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre des Contrats Territoriaux, études HMUC,..., Région Centre Val de Loire, Département du Cher, etc...)
- ✓ d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce stage.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention(s) : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

- Délibération Création emploi Chargé(e) de l'administration et des finances

CS 17/09/2025

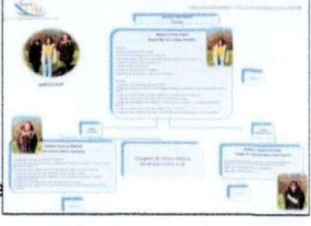
Arrivée de Coralie BOUCHARD en septembre 2013
Mutation à venir

Délibération présentée par Monsieur Gilles BENOÎT

Création d'un emploi « Chargé(e) de l'administration et des finances » dans le cadre d'emploi Adjoint administratif ou Rédacteur (Catégorie B ou C – 3 ans) à temps complet (35h)

Il est proposé au Comité Syndical :

- ✓ d'approuver la création de l'emploi ;
- ✓ d'autoriser le Président à recruter ;
- ✓ d'autoriser le Président à signer tout document utile relatif à l'embauche ;
- ✓ d'inscrire les sommes nécessaires au budget ;
- ✓ de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de tout autre partenaire susceptible d'apporter son concours financier, concernant les frais de personnel ainsi que les dépenses de fonctionnement liées au poste.



Pour : 28

Contre : 0

Abstention(s) : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

- Point Technique

Mesdames MILNE et MINCHIN abordent les travaux 2025 :

Madame MINCHIN indique la réalisation des travaux de mise en défens avec l'entreprise ARBEO qui se sont déroulés fin août suite à un report du propriétaire pour la réalisation des travaux d'élagage.

Madame MILNE précise qu'il faudra envisager d'intégrer dans les consultations à venir une partie préparation des sites (déroussaillage...) en amont des travaux (hors période du 15 mars au 15 août).

Travaux 2025 : Mise en défens - Ruisseau du Putet à Morogues

✓ Mise en défens (clôtures ~300m, 1 passage à gués, 2 descentes bovins)

Montant des offres retenues : 11 304 € TTC
(prévisionnel : 18 150 € TTC)

Communes : Morogues Entreprise : ARBEO



Madame MILNE précise des difficultés avec l'entreprise et des mises en demeure pour des demandes de planning d'intervention. Les travaux sont terminés depuis deux semaines environ.

Travaux 2025 : Restauration de zone humide à Humbligny

✓ Reconversion peuplerale (zone humide)

Montant des offres retenues : 30 000 € TTC (prévisionnel : 39 000 € TTC)

Commune : Humbligny Entreprise : Rameau élagage

✓ Abattage de 56 peupliers (Rameau élagage)
✓ Broyage (Berry Plaquettes)
✓ Dessouchage (Aménagement verts espaces)



Madame MILNE indique que les travaux de Fenestrelay doivent commencer la semaine prochaine avec le sous-traitant de Rameau Elagage qui est Unisylva. Quant à la plantation elle interviendra en fin d'année.

Travaux 2025 : A venir



✓ Reconversion peupleraie > prairie (zone humide)

Montant des offres retenues : 21 000 € TTC (*prévisionnel : 40 000 € TTC*)

Commune : St-Germain-du-Puy Entreprise : Rameau élagage



Démarrage des travaux le 22 septembre 2025

✓ Plantation (zone humide)

Montant de l'offre retenue : 6 636 € TTC (*prévisionnel : 7 330 € TTC*)

Commune : Baugy, Villequiers Entreprise : TERIDEAL



RDV sur place le 18 septembre 2025

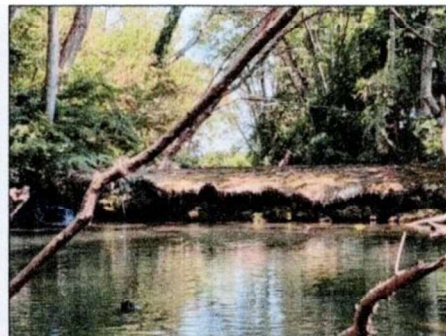
Madame MILNE explique la relance du marché concernant le Barrage D :

MAÎTRISE D'ŒUVRE - BARRAGE D



❖ 1 offre reçue au 25 juin

❖ Marché rendu infructueux



✓ Relance du marché jusqu'au 1^{er} octobre 2025

Madame MILNE évoque le programme 2026 ambitieux et le recrutement indispensable de la 3^{ème} personne :

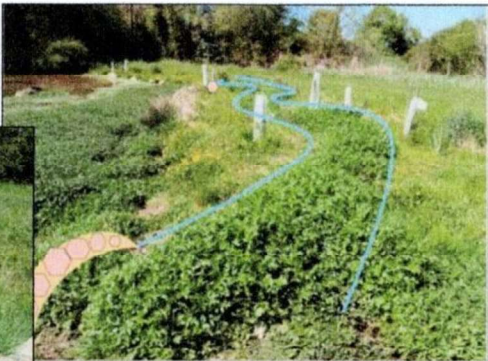
Programme 2026							
CTMA	Travaux	5	COLIN [FRGR2140]	Colin	MOROGUES	Mise en defens et aménagement d'abreuvoir	DEF 6 300,00 €
CTMA	Travaux	8	BARANGEON [FRGR0332]	Fontenelle	SAINT-LAURENT	Effacement plan d'eau et chute >1m	O 70 000,00 €
CTMA	Travaux	9	BARANGEON [FRGR0332]	Barangeon	NEUVY-SUR-BARANGEON	Effacement d'ouvrage >0,5m	O 72 000,00 €
CTMA	Travaux	12	COLIN [FRGR2140]	Gué de l'Aunay	MOROGUES	Mise en defens et aménagement d'abreuvoir	DEF 6 000,00 €
CTMA	Travaux	13	COLIN [FRGR2140]	Gué de l'Aunay	MOROGUES	Mise en defens et aménagement d'abreuvoir	DEF 18 000,00 €
CTMA	Travaux	14	COLIN [FRGR2140]	Sordon	MOROGUES	Mise en defens et aménagement d'abreuvoir	DEF 8 100,00 €
CTMA	Travaux	19	YEVRE MEDIAN [FRGR0315a]	Yèvre	SAINT-GERMAIN-DU-PUY	Restauration de la continuité >1m chute, enjeu partage des eaux et forte attente sociale	O amgt 298 000,00 €
CTMA	Travaux	20	COLIN [FRGR2140]	Colin	AUBINGES	Action morphologique, effacement indirect d'une chute >2m	O 211 434,00 €
Hors CTMA	Travaux		COLIN [FRGR2140]	Colin	AUBINGES	Restauration de zone humide (comblement fossé drainant)	RZH 30 000,00 €
CTMA	Travaux	21	COLIN [FRGR2140]	La Brosse	AUBINGES	Effacement de la chute, forte attente sociale	O 40 000,00 €
CTMA	Travaux	23	COLIN [FRGR2140]	La Brosse	AUBINGES	Recharge granulométrique	R 42 000,00 €
CTMA	Travaux	24	COLIN [FRGR2140]	La Brosse	AUBINGES	Effacement de l'obstacle (gué / busage)	o r 5 000,00 €

L'équipe technique reprend actuellement contacts auprès des propriétaires des futurs travaux.

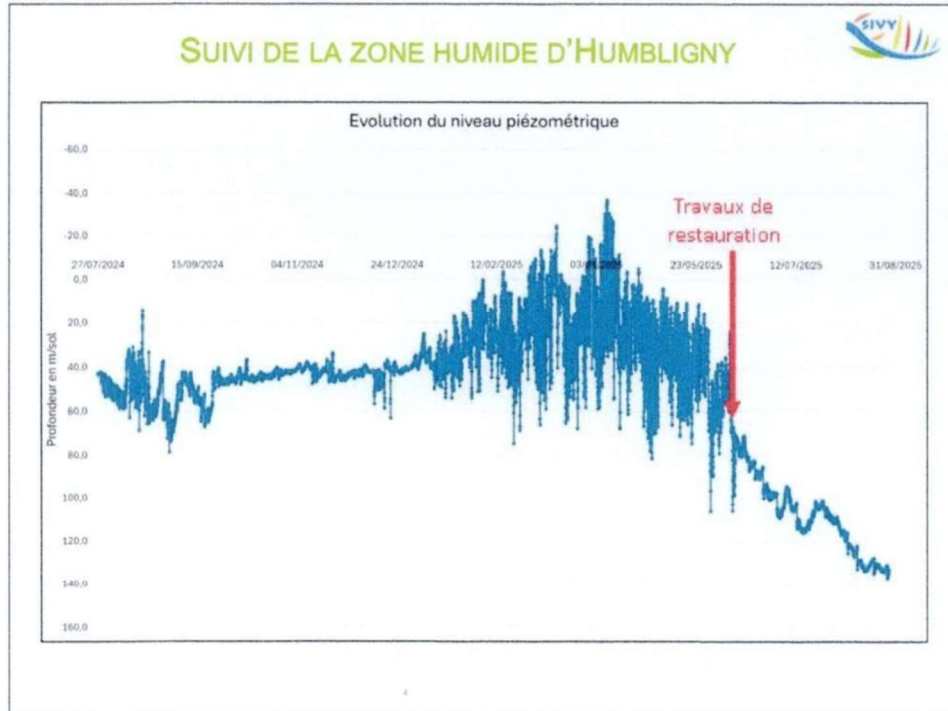
Madame MILNE précise les sollicitations ponctuelles : elle confirme l'intervention du SIVY à Vasselay afin de rediriger les écoulements en sortie de fontaine vers le lit du cours d'eau. Le second point de dysfonctionnement, abordé lors du dernier conseil, n'a pas pu être géré par l'équipe. L'intervention d'une entreprise spécialisée sera nécessaire.

Sollicitations ponctuelles

- ✓ Renaturation de la source de l'Annain à Vasselay
- Intervention du SIVY le 25 juillet ;
- Rétablissement des écoulements vers le cours d'eau ;
- Dysfonctionnement en partie aval -> impossibilité d'intervention avec les moyens du SIVY

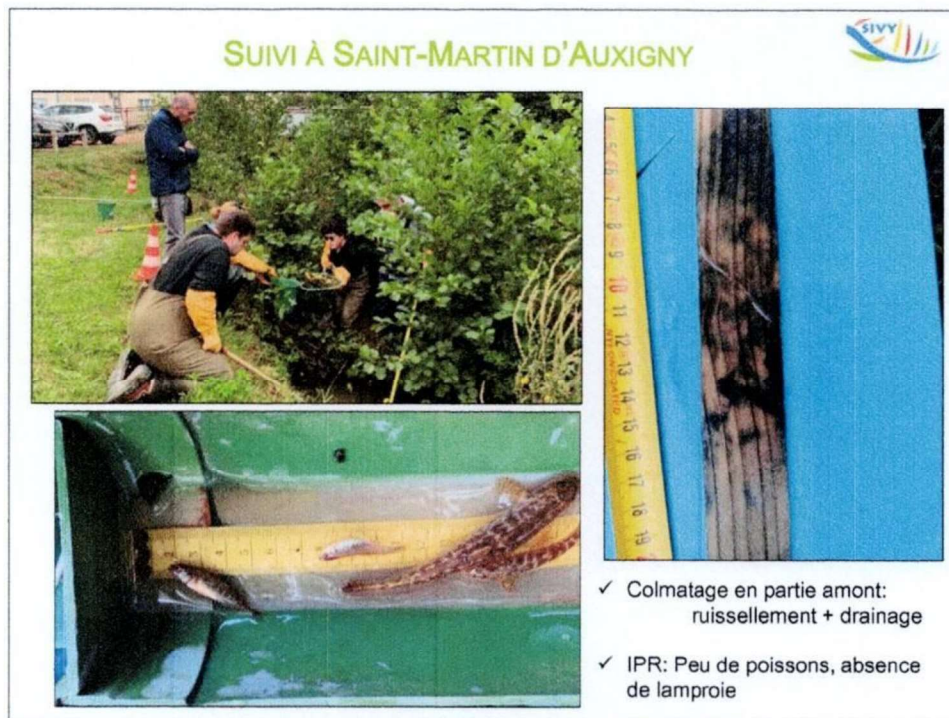



Madame MILNE mentionne le volet suivi: il s'agit du graphique du piézomètre installé à Humbligny au droit des travaux de restauration de zone humide (interruption de drainage), réalisés en 2025. Les niveaux ont bien baissé à l'été 2025, ce qui démontre que la zone humide joue bien son rôle en période d'étiage.



Madame MINCHIN présente le suivi post-travaux inscrit au CTMA qui a été réalisé par le laboratoire Terana (IPR). L'équipe a été surprise et déçue du manque de diversité des espèces. Ce manque est en lien avec le colmatage du lit essentiellement dû aux pratiques agricoles et à l'usage des sols.

Madame MILNE précise que ces observations traduisent la limite des restaurations ponctuelles que mène le SIVY. Une action globale devrait être accompagnée de changements de pratiques mais cela est très peu réalisable et c'est pourquoi les actions du SIVY, sur le long terme, n'évoluent pas selon les attentes.



Madame MILNE aborde le volet études et en particulier du PEP Cher médian et aval : sur l'axe « communication Grand Public », noms pas forcément adaptés et accrocheurs pour marquer et identifier les actions du PEP.

POINT « PEP » CHER MÉDIAN ET AVAL - SIVY

❖ Stratégie de communication Grand Public

CAP 0 inondations
CAP résilience inondations
Prévention des inondations – Cher affluents
Agir ensemble face aux inondations – Cher et affluents
Autres

✓ Vote SIVY attendu pour le 26 septembre 2025

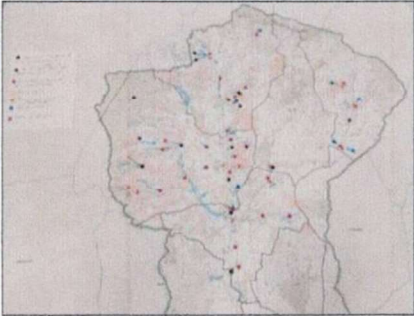
Depuis le dernier conseil syndical, il y a eu deux ateliers très constructifs qui ont permis d'identifier les points clés de l'étude. Madame MILNE remercie les communes et élus pour leur participation et les échanges...

Réalisation à venir des relevés topographiques complémentaires pour permettre la modélisation du ruissellement sur le bassin du Moulon.

POINT « PEP » CHER MÉDIAN ET AVAL - SIVY




❖ Etude de ruissellement du BV du Moulon



✓ Atelier amont et aval : 8 et 10 juillet à Saint-Georges-sur-Moulon et Fussy

- Identification des données complémentaires à acquérir
- Lancement des modélisations
- Rendu:
 - ☐ Cartographies > Aide aux communes dans les documents d'urbanisme et de gestion des eaux pluviales
 - ☐ Proposition de solutions envisageables

Madame MILNE indique que l'étude de connaissance du bassin du Barangeon a pris un peu de retard. Des fiches repères de crues seront réalisées suite aux entretiens avec les communes, les collectivités et les riverains.

M. BENOIT demande aux élus de sensibiliser

POINT « PEP » CHER MÉDIAN ET AVAL - SIVY



❖ Etude de connaissance du BV du Barangeon



✓ Réunion de lancement : 4 juillet à Neuvy-sur-Barangeon

- Rencontre avec les communes et autres acteurs
- Lancement des modélisations
- Rendu:
 - ☐ Cartographies > Aide aux communes dans les documents d'urbanisme et de gestion des eaux pluviales
 - ☐ Proposition de solutions envisageables

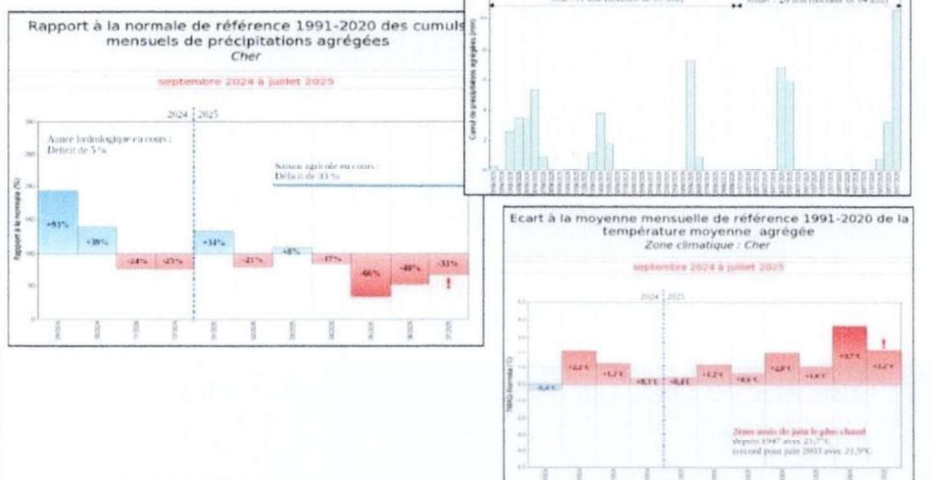
Madame MILNE explique le point sur la ressource : La cellule de l'eau s'est tenue le 22 juillet 2025. Un déficit de précipitation de 33% y a été présenté avec 28 mm de précipitation sur le Cher pour une normale de 64mm. Une température de 2,2°C supérieure à la normale a été relevée sur le mois de juillet.

POINT SUR LA RESSOURCE



Cellule de l'eau – 22 juillet 2025

❖ Déficit de précipitation



Madame MILNE évoque les arrêts de dépassement de seuils émis pendant l'été. Elle insiste sur les trois bassins sur le territoire du SIVY qui sont passé en alerte renforcée et en crise. Elle

rappelle qu'une meilleure localisation des stations de mesures ainsi qu'une optimisation des pratiques d'irrigation pourrait prévenir des dépassements de seuils.

POINT SUR LA RESSOURCE



Été 2025 – Point sur les dépassements de seuil

- ❖ 6 arrêtés émis
- ❖ 3 demandes de dérogation (1 Yèvre amont et 2 Colin-Ouatier –Langis)

Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise
	Grande Sauldre	Arnon aval	Vauvise
	Loire	Arnon amont	Colin-Ouatier-Langis
		Théols	Auron-Airain-Rempennes
		Yèvre aval	Indre amont
		Petite Sauldre	Yèvre amont
		Aubois	Cher
			Fuzon

Madame MILNE termine par les points divers : une procédure concernant la passation de marché public au SIVY a été mise en place. Monsieur BLOND insiste sur le fait que c'est un document interne et qu'il ne se substitue en aucun cas au Code de la Commande Publique auquel le SIVY est soumis.

POINT DIVERS



Mise en place d'une procédure SIVY pour la passation de marchés publics

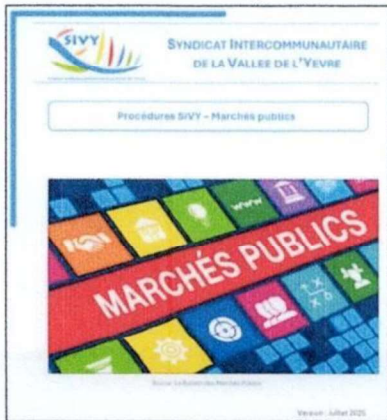
- ❖ Nécessité d'allègement des procédures
- ❖ Formalisme simplifié mais plus rigoureux
- ❖ Conditions de contractualisation plus claires

Tableau 1 : Procédure de passation de marchés publics

Modalité	Durée de validité	Préparation	Présentation	Préselection	Notification de choix
Marché	12 mois	Préparation	Présentation	Préselection	Notification de choix
Marché	12 mois	Préparation	Présentation	Préselection	Notification de choix
Marché	12 mois	Préparation	Présentation	Préselection	Notification de choix

Tableau 2 : Procédure de passation de marchés publics

Modalité	Durée de validité	Préparation	Présentation	Préselection	Notification de choix
Marché	12 mois	Préparation	Présentation	Préselection	Notification de choix
Marché	12 mois	Préparation	Présentation	Préselection	Notification de choix
Marché	12 mois	Préparation	Présentation	Préselection	Notification de choix



Madame MILNE aborde la fourniture des panneaux pédagogiques aux communes. Une commande supplémentaire de 200 panneaux a été faite. Au vu du peu d'engouement qu'ils ont eu le SIVY propose de lever les restrictions de 7 panneaux maximum par communes. Les communes déjà fournies pourront donc demander des panneaux supplémentaires.



Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant la présentation et remercie les élus pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19h50.

Le présent procès-verbal, dressé le 17/09/2025 à 19h50 en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Président

Monsieur Gilles BENOIT

Le Secrétaire de séance

**SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE
DE LA VALLÉE DE L'YÈVRE**

Monsieur Renaud BLOND